



# MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

*Liberté*  
*Égalité*  
*Fraternité*

## MAÎTRISER LES ÉVOLUTIONS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE AU MASA

*Périgueux – 29 septembre 2022*



# Objectifs de la journée

- Mettre à jour ses connaissances réglementaires sur la formation professionnelle des agents du ministère
- Connaître les évolutions des procédures et modalités d'accès à la formation professionnelle et continue
- Échanger sur les besoins et les priorités en formation des agents
- Améliorer sa maîtrise des outils de la formation professionnelle et mettre en commun les bonnes pratiques

# Petit tour de table (et d'écran)





**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**FORMC**  
Formation continue et  
développement des compétences

# ACTUALITÉS NATIONALES ET RÉGIONALES



# La minute People

- Angélique Pluta reprend la mission de formation des agents de l'enseignement agricole à la DGER
- Le bureau national (BFCDC) est enfin au complet (ce n'était pas arrivé depuis 2019)



... et ce ne sera plus le cas le 1<sup>er</sup> décembre prochain

# La minute People

→ L'équipe de la DRFCP continue son évolution :



Mickaël



Sandrine



Annick



Anne-Sophie



**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**FORMC**  
Formation continue et  
développement des compétences

# **BILAN D'ACTIVITÉ DE LA DRFCP NOUVELLE-AQUITAINE**



## Bilan d'activité de la DRFCP (2021)

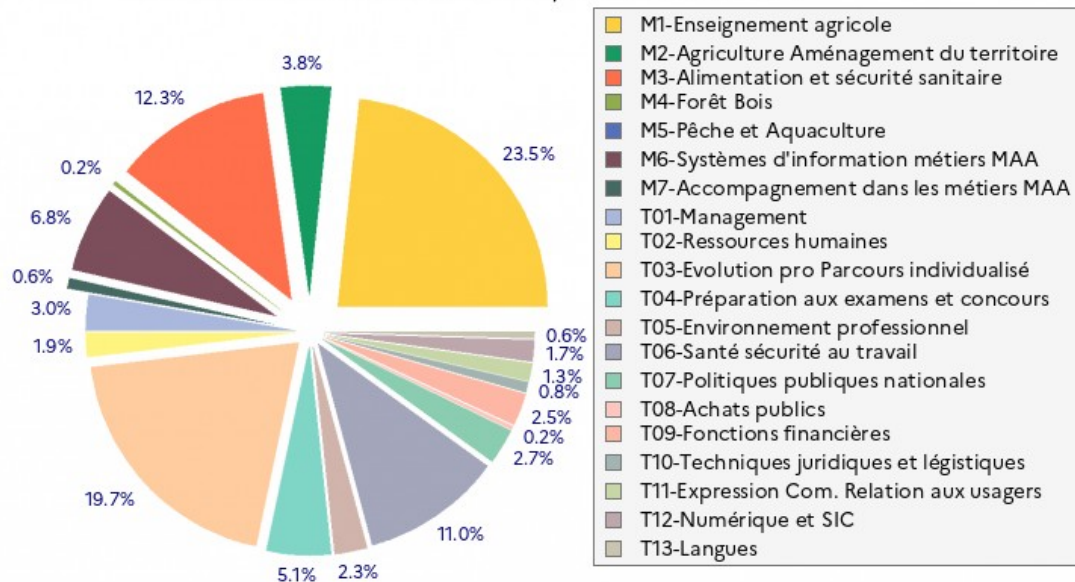
- PRF 2020
  - 141 sessions de formation
  - 1697 stagiaires
  - 2180,5 jours stagiaires
- Hors PRF 2020
  - 44 demandes individuelles
- 58 dossiers formateurs
- 85 sessions annulées/reportées

- PRF 2021
  - 166 sessions de formation
  - 1900 stagiaires
  - 2802,5 jours stagiaires
- Hors PRF 2021
  - 49 demandes individuelles
- 58 dossiers formateurs
- 26 sessions annulées/reportées



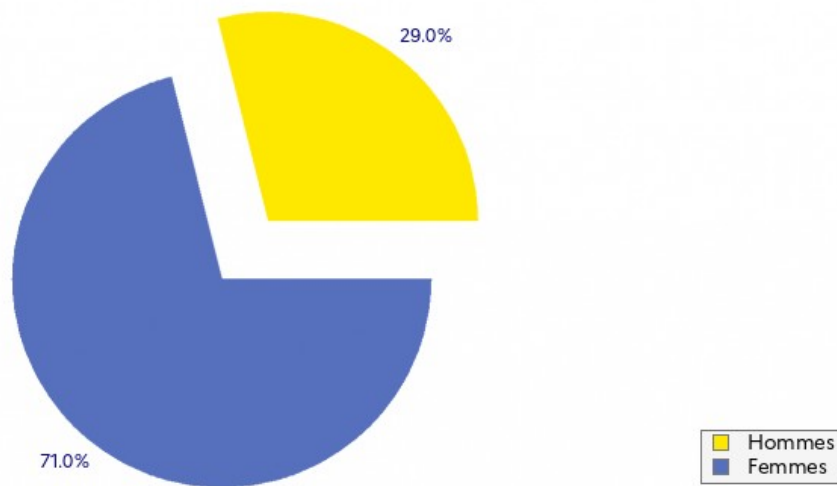
## Sessions réalisées en 2021 détaillées par domaines.

232 sessions ont été réalisées en 2021, 24 ont été annulées.



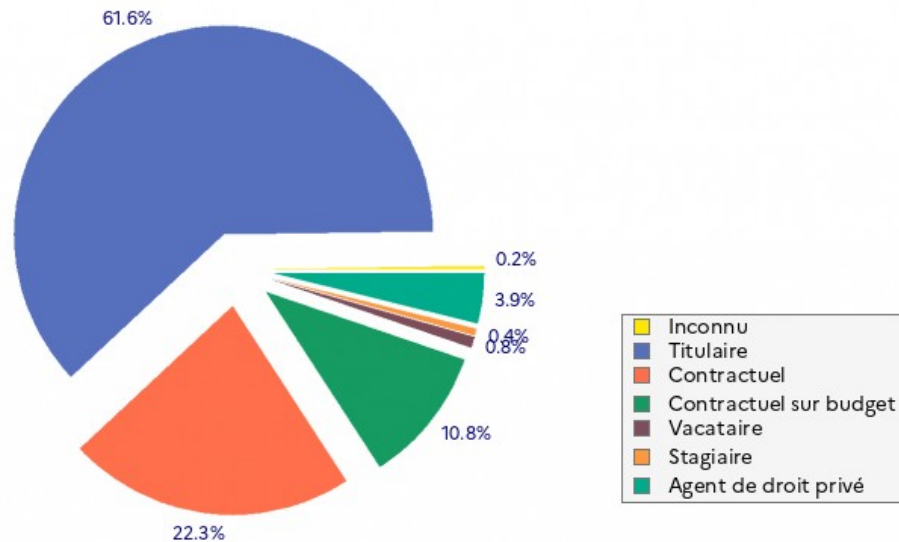
## Répartition des demandes de formation selon le sexe.

Année 2021.



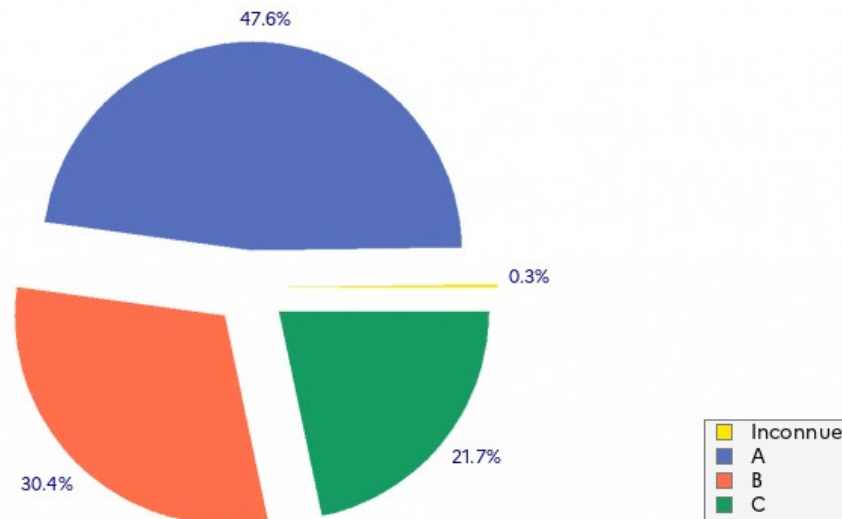
## Répartition des demandes de formation selon le statut.

Année 2021.



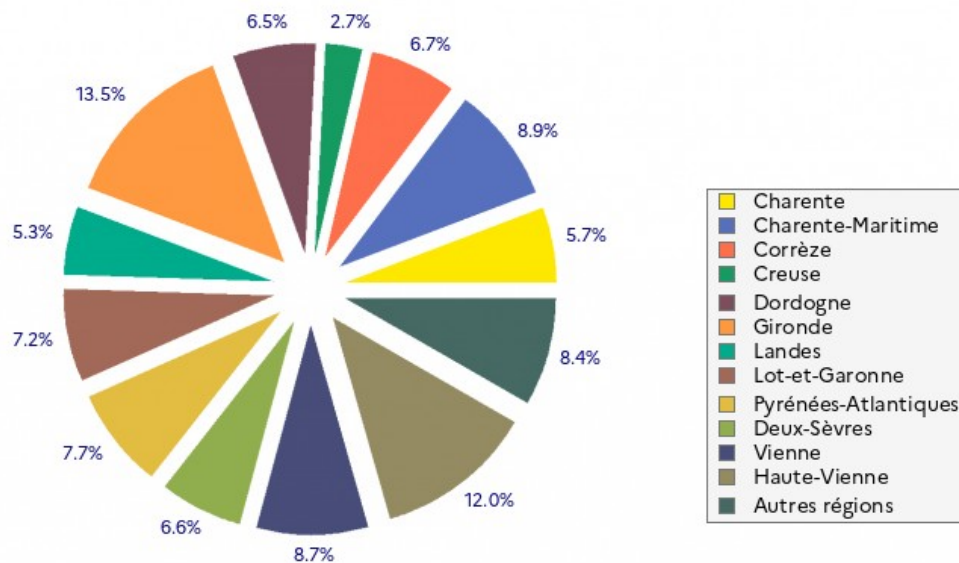
## Répartition des demandes de formation selon la catégorie

Année 2021.



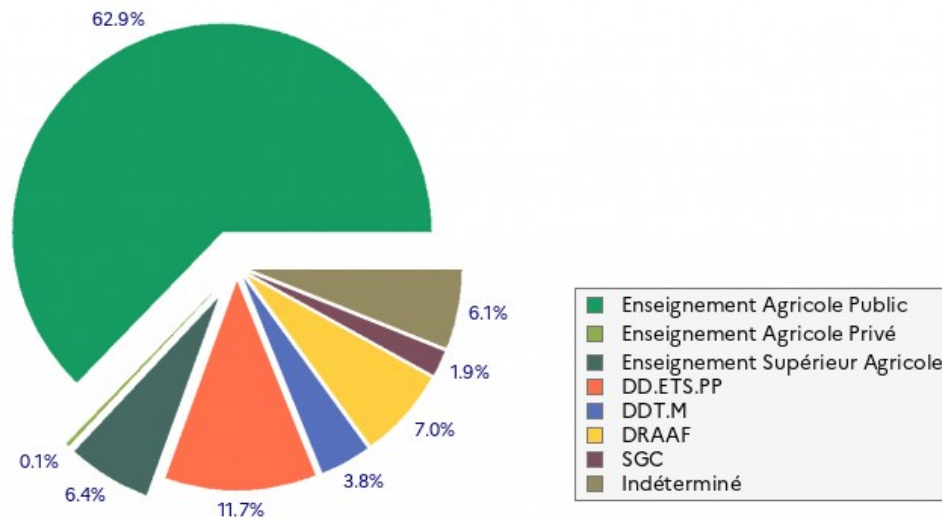
## Répartition des demandes de formation selon le département Nouvelle-Aquitaine.

Année 2021.



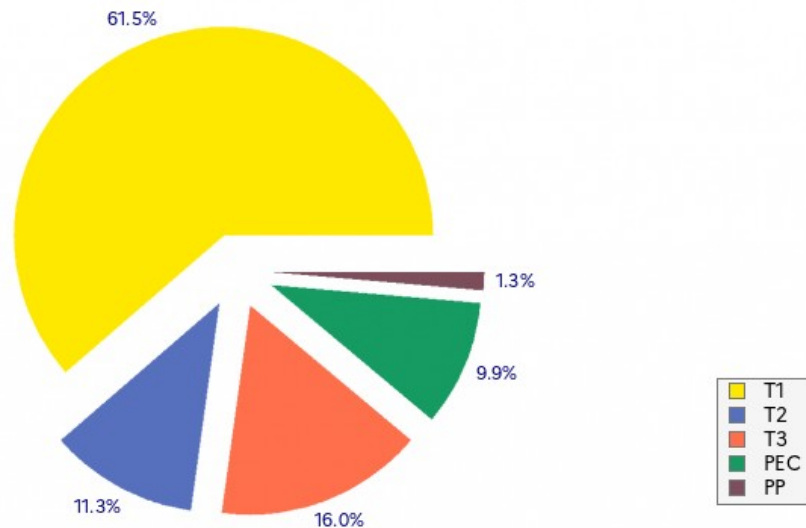
## Répartition des demandes de formation selon le secteur d'activité

Année 2021.



## Répartition des demandes de formation selon le type

Année 2021.



## Bilan d'activité de la DRFCP (estimations 2022)

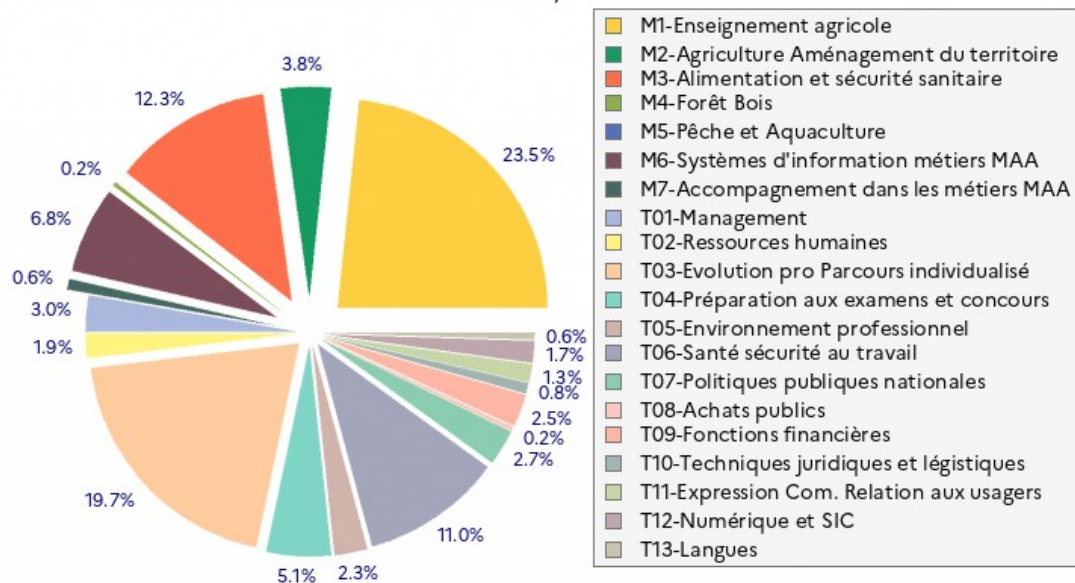
- PRF 2021
  - 166 sessions de formation
  - 1900 stagiaires
  - 2802,5 jours stagiaires
- Hors PRF 2021
  - 49 demandes individuelles
- 58 dossiers formateurs
- 26 sessions annulées/reportées

- PRF 2022
  - 135 sessions de formation
- Hors PRF 2022
  - 54 demandes individuelles
- 37 dossiers formateurs
- 10 sessions annulées/reportées



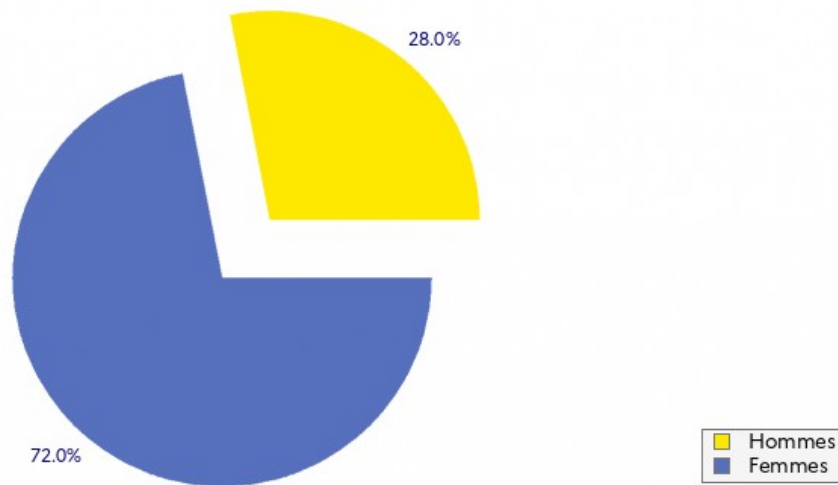
## Sessions réalisées en 2022 détaillées par domaines.

177 sessions ont été réalisées en 2022, 12 ont été annulées.



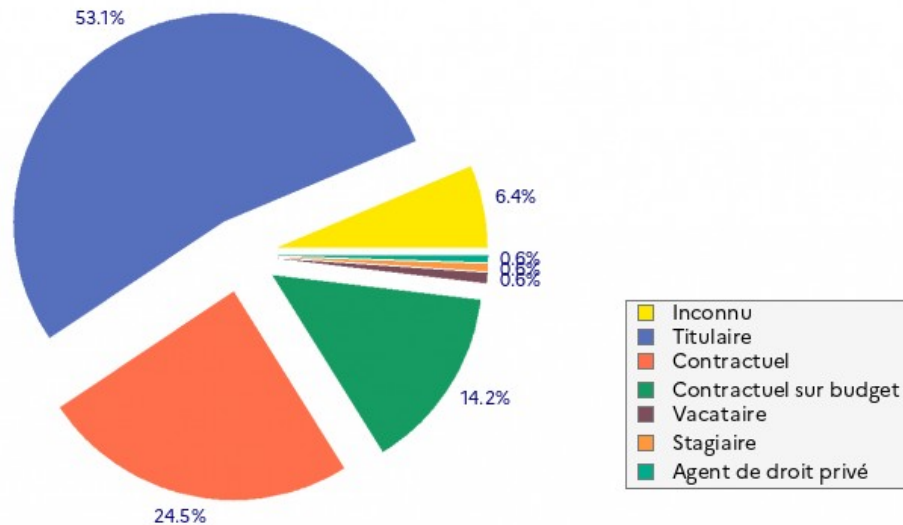
## Répartition des demandes de formation selon le sexe.

Année 2022.



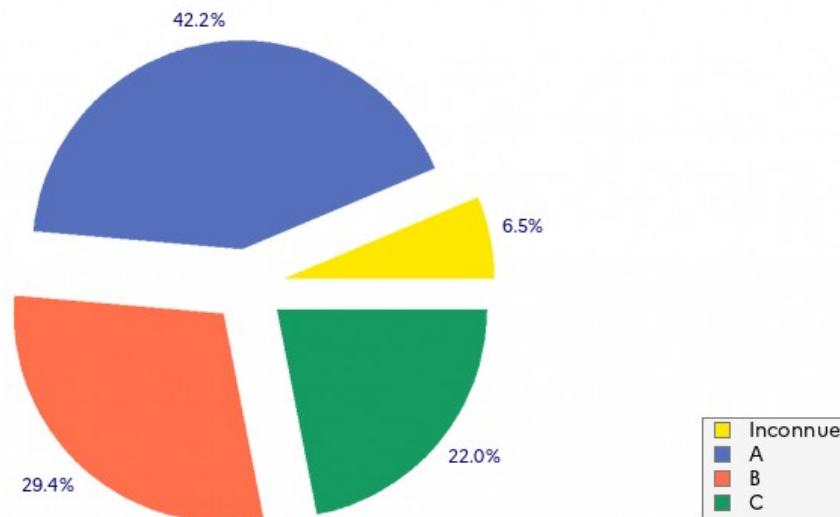
## Répartition des demandes de formation selon le statut.

Année 2022.



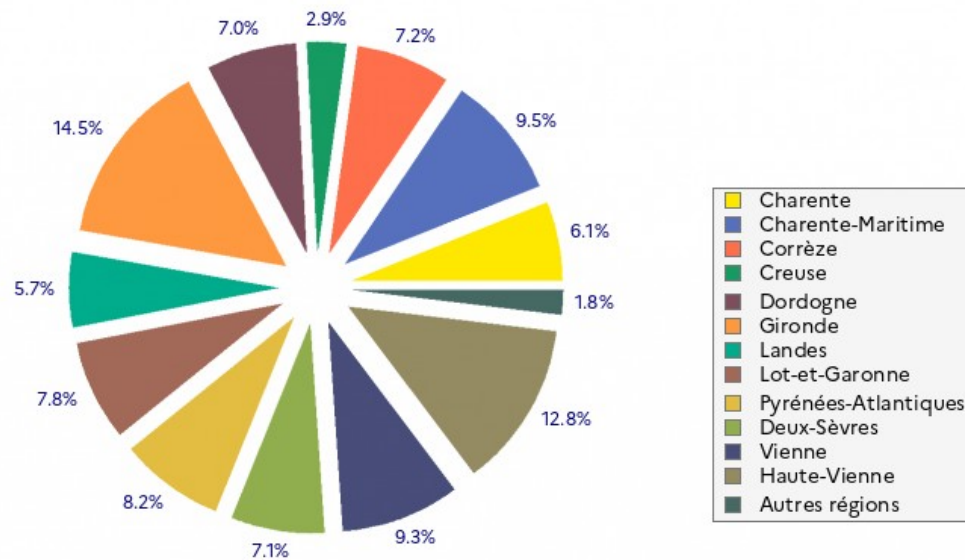
## Répartition des demandes de formation selon la catégorie

Année 2022.



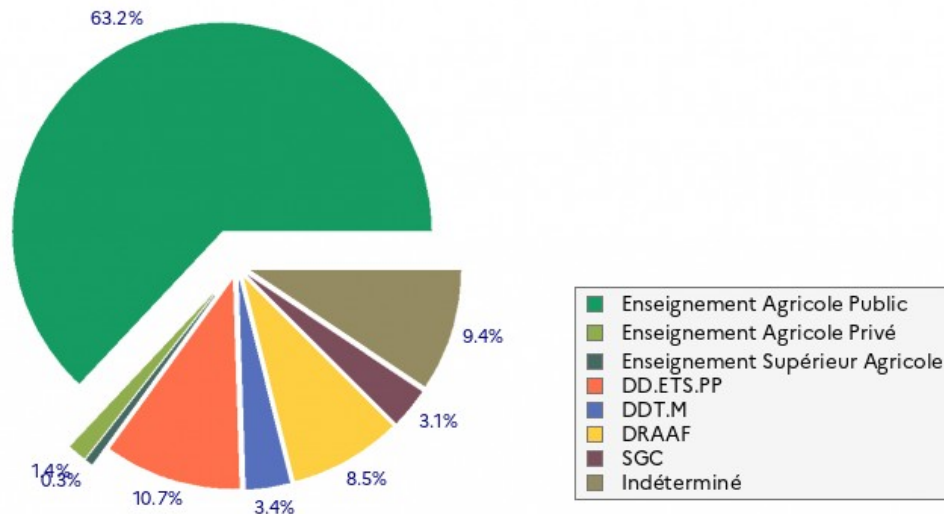
## Répartition des demandes de formation selon le département Nouvelle-Aquitaine.

Année 2022.



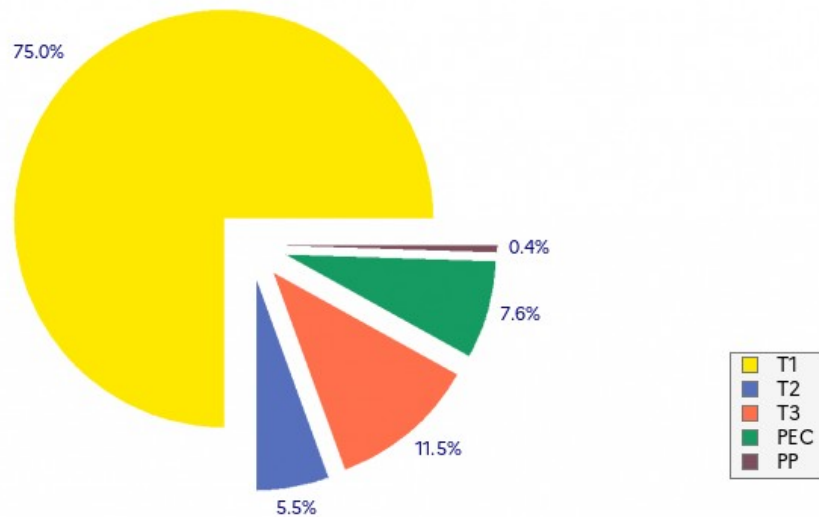
## Répartition des demandes de formation selon le secteur d'activité

Année 2022.



## Répartition des demandes de formation selon le type

Année 2022.





MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES

FORMC  
Formation continue et  
développement des compétences





# Les évolutions réglementaires

*Du pas très vieux (mais pas tout neuf),*

- Circulaire du 02 octobre 2018 relative à la généralisation auprès de l'ensemble des agents publics des formations aux gestes de premiers secours
- Objectif : 80 % d'agents formés aux premiers secours au 31 décembre 2021



# Les évolutions réglementaires

*Du pas très vieux (mais pas tout neuf),*

- Décret n° 2019-1441 du 23 décembre 2019 relatif aux mesures d'accompagnement de la restructuration d'un service de l'État ou de l'un de ses établissements publics.
  
- NS 2021-417 du 2 juin 2021 : Dispositifs indemnitaires et de formation d'accompagnement aux transitions professionnelles, dans le cadre d'une restructuration de service.
  - congé de transition professionnelle

# Les évolutions réglementaires

*Du tout neuf,*

→ Circulaire du 23 février 2022 relative aux actions de sensibilisation et de formation au secourisme en santé mentale dans la fonction publique



- sensibilisation de l'ensemble des agents de la fonction publique
- formation au secourisme en santé mentale
- formation des formateurs au secourisme en santé mentale

# Les évolutions réglementaires

*Du tout neuf,*

→ 1<sup>er</sup> mars 2022 : Code général de la fonction publique

- Livre IV, Titre II, articles L421-1 à L424-1 : FPTLV
- Livre IV, Titre II, article L422-3 : accès prioritaire aux actions de formation
- Livre VIII, Titre II, article L822-30 : possibilité de formation pendant les congés pour raison de santé

# Les évolutions réglementaires

*Du tout neuf,*

→ Décret n° 2022-1043 du 22 juillet 2022 relatif à la formation et à l'accompagnement personnalisé des agents publics en vue de favoriser leur évolution professionnelle

- bilan de parcours professionnel
- plan individuel de développement des compétences
- période d'immersion professionnelle

# Les évolutions réglementaires

*... et du «en préparation»*

- Note de service : Les dispositifs de la formation professionnelle tout au long de la vie au ministère chargé de l'agriculture
- 1 note (3-4 pages)
  - 11 fiches « dispositifs de la FPTLV »



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

FORMC  
Formation continue et  
développement des compétences

# PRIORITÉS ET PROJETS DE FORMATION

*au niveau national*



# Double label Égalité-Diversité

*Le public va s'élargir*

→ Formations 2022 spécifiques au public DRAAF (cf. bilan 2022)

→ Ouverture de formations spécifiques aux EPLEFPA en 2023

- Représentants du personnels
- Personnels RH et **RLF**
- Personnels de direction

→ Agents MASA en DDI entrent dans le périmètre du label en 2024



# Plan de formation Laïcité

*article L121-2 du Code général de la fonction publique*

→ Objectif interministériel : 100 % des agents formés en 2025

→ Plan de formation au MASA :

- Formation des stagiaires depuis 2021 (écoles)
- Formation de tous les stagiaires entrants depuis le 30/06/2022
- 1/3 des agents au 31 décembre 2022
- 2/3 des agents au 31 décembre 2023
- 100% au 31 décembre 2024

# Plan de formation Laïcité

*article L121-2 du Code général de la fonction publique*

Différentes modalités selon les publics :

- Formation d'une journée pour des publics spécifiques :
  - référents laïcité (décret 2021-1802)
  - agents chargés de l'accueil des usagers
  - réseau « Valeurs de la République » dans l'enseignement agricole
  - agents en charge des abattages rituels en abattoirs
  - conseillers principaux d'éducation (choix régional)

*Formations déployées au niveau régional, possibilité de déploiement au niveau local (marché interministériel)*

# Plan de formation Laïcité

*article L121-2 du Code général de la fonction publique*

Différentes modalités selon les publics :

→ Parcours MENTOR de la DGAFP « Les fondamentaux de la laïcité »  
pour tous les agents (2h15 en ligne)

*Formation unique déployée au niveau national en accès libre.*

*Pour le suivi, chaque structure devra créer la formation au niveau local  
pour enregistrer les participations (mode opératoire prévu dans la NS).*

# Odissee (BOP 143)

*L'art de mettre la charrue avant les bœufs*

- Odissee remplace Guépard dans les EPLEFPA :
  - pour les personnels administratifs en 2022 (phase 1)
  - pour l'ensemble des personnels en 2023 (phase 2)
- Les formations doivent être organisées en région avant fin septembre 2022 pour la phase 1
- Les nouveaux formateurs seront formés pour la rentrée de septembre 2023



# Nouvelle PAC (2023-2027)

## *Plan de formation national*

- Webinaire d'information pour tous les agents en décembre 2022
- L'Infoma maintient le tronc commun « découverte de l'exploitation agricole » pour les nouveaux agents en SEA
- Nouvelles formations sur la gestion des aides surfaciques, la photo-interprétation (3STR) pour tous les agents en charge des aides PAC (nouveaux et anciens)
- Délocalisation de formations prévues à Paris, Rennes et Toulouse

# Police sanitaire unique

*Transfert des compétences de la DGCCRF au 1<sup>er</sup> janvier 2023*

- Peu d'informations à ce stade
- Calendrier de transfert des compétences non fixé
- DGAL en cours d'estimation de la volumétrie d'agents à former
- Infoma en discussion avec la DGCCRF pour récupérer les supports de formation.

# Formateurs Occasionnels

## *Nouvelle Note de Service en préparation*

- Meilleure rémunération du temps de préparation
  - 75 % du temps de la formation (contre 1/3 actuellement)
  - rémunération systématique
  
- Rémunération de la création de mallettes pédagogiques
  - si réutilisable et mise à disposition du ministère
  
- Pas de modification des taux horaires (15€ - 25€)



**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# **PRIORITÉS ET PROJETS DE FORMATION**

*au niveau régional*

**FORMC**  
Formation continue et  
développement des compétences





# Maintenir un niveau d'activité ...

*... suffisant faute d'être satisfaisant*



# Relancer les recensements de besoins

*... on espère*

- Formulaire en ligne pour les agents des EPLEFPA
- Travail interministériel avec la PFRH pour les DDI (?)



# DRF en cours de rédaction

*On est preneurs de vos avis et propositions*

Rappel des priorités énoncées dans le DRF 2022 (avec un bilan très mitigé) :

- Accueil des apprenants en difficulté dans les EPLEFPA
- Accompagnement de la transition agroécologique
- Transition vers le numérique
- Accompagnement du passage à RenoiRH-Formation
  
- PEC
- Sécurité et gestion des risques dans les EPLEFPA
- Innovation pédagogique
- Soutien aux réseaux
- Individualisation de la formation professionnelle





**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**FORMC**  
Formation continue et  
développement des compétences

# OUTILS, MODALITÉS, PROCÉDURES



# RenoïRH – Formation

## *Bilan d'utilisation*

→ Au niveau national :

- 20700 inscriptions à des formations
- 10400 stagiaires, 15000 jours stagiaires
- 2900 sessions de formation dont :
  - 50 % au niveau régional, 30 % au niveau national, 20 % au niveau local
  - 25 % pour l'enseignement agricole, 14 % sur les politiques publiques du MAA, 8 % sur l'Alimentation



# RenoirH – Formation

## *Quelques rappels*

→ Pour les agents :

- rechercher les formations d'abord sur le site FormCo
- aller sur le Self mobile quand on connaît l'identifiant du stage

→ Pour les RLF :

- nouveaux RLF : abonnez-vous aux alertes
- vérifier le choix d'une session avant de valider
- en EPLEFPA : vérifier la prise en charge des frais de déplacement

*En cas de difficultés d'un agent pour se connecter à son Self mobile, se référer au guide de première connexion et tenter de régler le problème avant de faire la demande de formation.*

# RenoirRH – Formation

## *Quelques précautions à prendre*

- Anticiper les mobilités
  - déléguer les droits
  - demander une modification du valideur opérationnel
  
- Assurer les possibilités de validation
  - déléguer les droits pendant les absences des valideurs opérationnels
  - nommer plusieurs RLF sur le même périmètre

# RenoirH – Formation

## *Améliorations à venir*

→ Intégration des ACB des EPLEFPA

→ Ouverture des droits d'accès au Self aux valideurs non-MASA  
(notamment chefs de service et directions des DDI)

→ Centralisation au niveau régional de la régularisation des adresses mails dans les dossiers des agents en EPLEFPA (?)





# Evolution de la procédure régionale pour les demandes individuelles

- Actuellement, traitement au fil de l'eau des demandes :
  - sans frais pédagogique
  - sans hébergement
  - avec prise en charge d'un aller-retour et 2 repas maximum
  
- Nouvelle version, traitement au fil de l'eau des demandes :
  - avec frais pédagogiques n'excédant pas 200 €
  - au sein de la région, ou engendrant des frais de déplacement « raisonnables ».



**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**FORMC**  
Formation continue et  
développement des compétences

# QUESTIONS DIVERSES



# A vous la parole



# Merci et au revoir

